

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

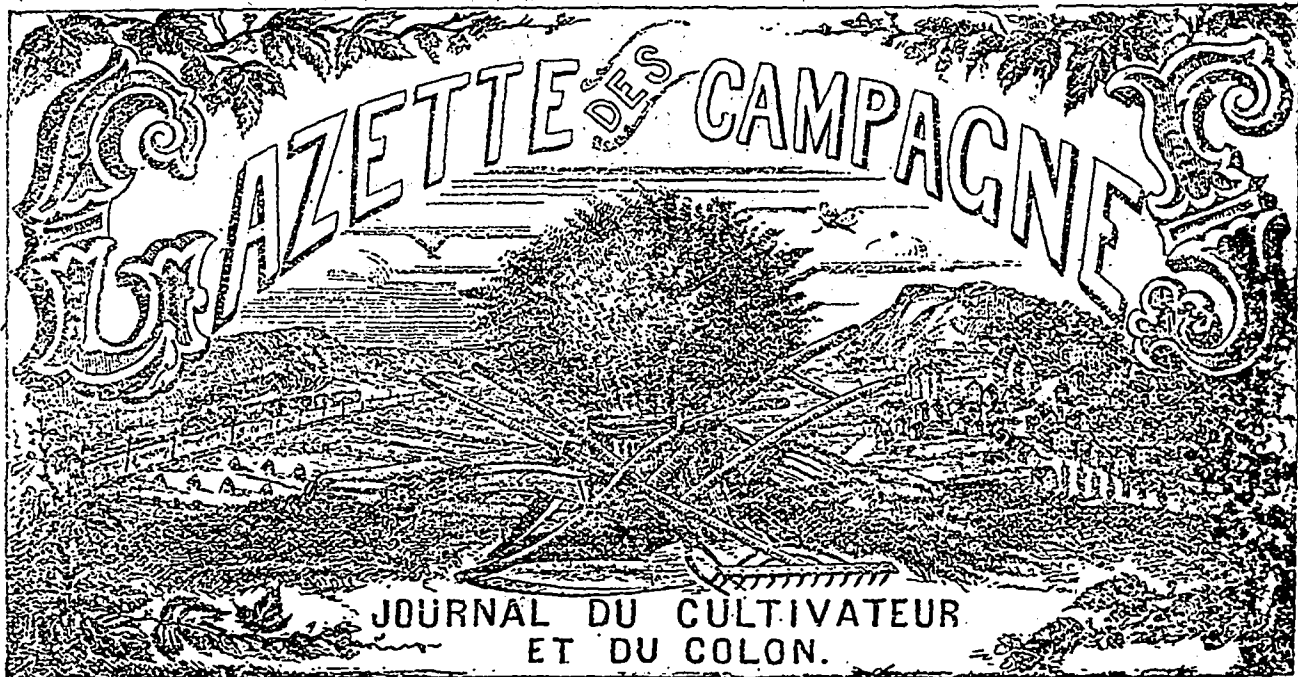
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Euparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : 81 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Causerie Agricole : Nettoyement des prairies (*Suite*).—L'épierrement des prairies.—De l'affermissement du sol.—De la destruction des animaux nuisibles.—Amendement et engraissement des prairies.

Revue de la Semaine : Situation religieuse en Europe, au commencement de l'année 1876.—Election des sénateurs en France et l'intervention du clergé.—Une lettre de Mgr. l'Archevêque de Toronto.—Commissaires des chemins de fer de la Province de Québec.—Sièges vacants dans la Chambre de Québec.—Le Major J. B. Amyot promu au grade de Lieutenant-Colonel.—Chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.

Sujets divers : Formation d'un Cercle agricole à l'Assomption ; importance de leur établissement dans toute la province.—La *Revue Agricole* de St. Hyacinthe et le journalisme agricole.—L'enseignement de l'horticulture et de l'agriculture.—Les routiniers en agriculture.

Petite chronique : Election des officiers des Sociétés d'agriculture pour les comtés de Rimouski et de Berthier.—Elevage des poules, en France.—Une expérience de chimie amusante.

Recettes : Les filaments de blé d'inde employés pour les maladies des voies urinaires.—Manière de préparer les pommes de terre pour la nourriture des vaches.

Le Sous-signé informe les abonnés à la *Gazette des Campagnes* qu'il a été nommé agent dans la Province de Québec pour la vente de grains de toutes espèces, provenant de la célèbre-maison de M. J. Vick, de Rochester.—Firman H. Proulx.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

CAUSERIE AGRICOLE

NETTOYEMENT DES PRAIRIES—(*Suite*.)

La destruction des mauvaises herbes sur les pâturages augmente de beaucoup la production et ne devrait jamais être négligée par les cultivateurs. Si les sarclages sont faits à des intervalles très éloignés, le travail est nécessairement très-long ; mais si chaque année on enlève les plantes nuisibles, en quelques heures, l'opération sera terminée. Dans un pâturage on appelle mauvaises herbes toutes les plantes refusées par les animaux. Les moyens de destruction varient suivant la nature de ces plantes. Si le pâturage est infesté de plantes vivaces, on en détruira un grand nombre en les fauchant plusieurs fois par année ras de terre. Ces fauchages répétés affaiblissent les plantes, affaiblissent leur force végétative et les obligent à disparaître. On emploie ce procédé pour la destruction des mauvaises herbes sur les prés fauchés.

Les chardons sont très-difficiles à détruire et l'arrachage à la main est souvent nécessaire. On dit aussi que le fauchage des chardons, dans les mois d'août, à l'approche d'une pluie, les détruit presque infailliblement. Mais si ces plantes nuisibles sont en trop grand nombre, si elles occupent une trop grande partie du pâturage, il vaudrait mieux livrer le terrain à la culture ; nettoyer au moyen de plantes sarclées ordinaires, puis le ramener en pâturage si on y trouve de l'avantage. Les plantes annuelles ou bi-annuelles sont d'une destruction plus facile ; il suffit de les empêcher de fleurir un ou deux ans pour assurer leur destruction complète. Pour cela on les fauchera de temps en temps avant la floraison.

Indépendamment des moyens particuliers de détruire les plantes nuisibles aux prairies, en les coupant entre deux terres, ou en les arrachant, ce qui vaut toujours mieux, et en les brûlant sur le lieu même qu'elles couvrent, il en est de généraux, propres à détruire ou à diminuer au moins considérablement le nombre de la plupart de celles que nous venons d'indiquer. Ils consistent soit dans le dessèchement, lorsqu'il est possible, au moyen duquel on détruit toutes les plantes qui exigent beaucoup d'humidité pour prospérer, soit dans les amendements et les engrais alcalins et desiccatifs, tels que la chaux, la craie, la marno, le plâtre, les cendres, la suie, et tous les engrais calcaires qui produisent souvent des effets équivalents, en privant toutes les plantes aquatiques de l'eau qui leur est indispensable, et en activant la végétation des autres, qui se trouvent aussi dérivées par ces moyens de la surabondance d'humidité qui leur était préjudiciable, soit enfin dans le parage, qui, outre la dessiccation de l'engrais qu'il fournit, sert encore à opérer la destruction de la fougère et de plusieurs autres plantes nuisibles.

Il n'est pas moins essentiel à la prospérité des prairies et des pâturages de détruire tous les arbrisseaux, arbustes et dragons ou surgoons d'arbres environnants, qui non-seulement occupent souvent des espaces considérables presque en pure perte, mais qui ajoute encore à cet inconvénient majeur ceux non moins graves de nuire à la végétation de l'herbe par leurs racines et par leur ombrage, d'arracher la laine des moutons par leurs aspérités ou par leurs épines, et de nuire essentiellement à l'exploitation, en formant des éminences qui s'opposent au fauchage, au hersage, au roulage, au charroi, etc. Il en est quelques-uns, tels que les aunes, qui nuisent beaucoup à la qualité de l'herbe et à l'assainissement des prairies.

Des fossés de ceinture, des élagages convenables à l'emploi de la pioche et de la cognée, sont les meilleurs moyens de prévenir ces inconvénients, ou d'y remédier quand ils existent.

Lorsque le mal a fait des progrès trop rapides par l'ignorance du cultivateur et lorsque les moyens de destruction, généraux et particuliers sont ou trop lents ou trop pénibles, et surtout trop dispendieux pour triompher des plantes nuisibles et déjà trop multipliées, le remède ne peut plus exister que dans la conversion des prairies ou pâturages en terre labourable.

DE L'ÉPIERREMENT DES PRAIRIES.

Si le nettoisement des prairies, à l'aide de sarclages rigoureux, les débarrassent des plantes nuisibles ou inutiles, l'épierrage procure les moyens de tirer tout l'avantage possible de celles qui sont plus utiles, en rendant le fauchage et le pâturage plus faciles et plus commodes.

Cette opération est donc de rigueur; elle doit être faite aussitôt et aussi exactement que les circonstances le permettent, et les pierres, réunies d'abord en tas rapprochés, pour accélérer la besogne, doivent être transportées hors du champ, sans délai, pour garnir les canaux de dessèchement, s'ils sont nécessaires, et, dans tous les cas, pour relever et affermir les chemins d'exploitation, sur lesquels elles seront aussi utiles qu'elles étaient nuisibles dans les prairies.

Il n'est pas moins avantageux de répandre également partout, à l'époque de l'interdiction des pâturages, et même avant, les excréments déposés en tas par les bestiaux, et qui deviennent toujours, en cet état plus nuisibles qu'utiles, en servant de retraite aux insectes, et en détruisant l'herbe

par l'interception de l'air, comme aussi d'enlever tous les bois morts et les feuilles provenant des clôtures environnantes, qui deviennent toujours très-nuisibles en se mêlant au foin, et nous rappellerons, à cet égard, l'usage observé dans quelques endroits, et qui devrait l'être partout, de balayer soigneusement les prairies couvertes de feuilles mortes.

DE L'AFFERMISSEMENT DU SOL.

L'affermissement du sol est, dans tous les cas, une opération forte utile, lorsqu'elle est bien faite et en temps convenable, surtout sur les jeunes prairies, d'abord pour fixer convenablement en terre les racines que la sécheresse, la gelée, les averse, et plusieurs autres accidents peuvent déchausser ou endommager d'une manière quelconque, et ensuite pour faire taller et épaissir l'herbe, en la fixant contre terre, en la forçant de s'étendre latéralement, et en concentrant l'humidité qui lui est nécessaire.

Un rouleau court, parfaitement cylindrique et pesant, est l'instrument le plus convenable pour cette opération, qu'il faut d'abord commencer en travers, et qu'on peut ensuite réitérer en long, suivant l'exigence des cas. Une herse mise sur le dos, ou un simple chassis formant un carré long, connu sous le nom de *ploutre*, est encore d'une grande utilité pour rabattre la terre ramené à la surface par les vers, et chauffer l'herbe, et l'un ou l'autre de ces deux instruments peut être substituée au rouleau dans les prairies et pâturages dont le sol est argileux et humide.

L'automne et le printemps sont les saisons les plus convenables pour pratiquer ces utiles opérations, aux époques où la terre n'est ni trop sèche ni trop humide.

On emploie aussi quelquefois les bestiaux pour produire le même effet; mais, d'abord, il est moins uniforme et régulier, et ensuite, lorsque la terre est meuble et les plantes peu enracinées, ils les arrachent souvent, au lieu de les affermir en terre et il vaut mieux généralement leur interdire l'entrée de la prairie, surtout aux bêtes à laine, la première année de son établissement, lorsque les graminées à racines traçantes et superficielles y dominent. Dans tous les cas, on doit surtout éviter d'y introduire les bestiaux par un temps humide, parce qu'ils y font alors beaucoup de tort, en gâchant la terre, en la corroyant par leur piétinement, en la défonçant et en y pratiquant des excavations qui retiennent longtemps l'eau, et rendent souvent marécageuses les prairies et les pâturages, inconvénients toujours difficiles à réparer.

DE LA DESTRUCTION DES ANIMAUX NUISIBLES.

Si la nature tend sans cesse à multiplier, avec un soin égal, les diverses espèces d'animaux et de végétaux répandus sur la surface du globe, en ne faisant exception ni exception d'aucune, et en faisant servir constamment les unes à l'entretien et à la prospérité des autres, l'homme a dû nécessairement les distinguer en espèces utiles ou nuisibles, relativement à ses besoins, et le cultivateur doit sans cesse s'occuper de la destruction des dernières, afin de tirer tout le parti possible des premières.

Les fourmis et les taupes, dans quelques pâturages se multiplient considérablement. Ces ennemis ne sont pas dommageables; mais s'ils sont en grand nombre, elles produisent des monticules élevés et très-nombreux qui empêchent la végétation des herbes et diminuent par conséquent la production du pâturage. On conseille d'étendre les fourmillières, en même temps on donne au terrain quelques riches engrais minéraux, et les bonnes herbes ne tardent

pas à couvrir la surface qui avait été dénudée. Les fourmis, et surtout les taupes, détruisent une quantité considérable d'insectes nuisibles, et leur présence dans un champ fait plutôt de bien que de mal. On ne doit les chasser que lorsqu'elles se sont trop multipliées.

AMENDEMENT ET ENGRAISSEMENT DES PRAIRIES.

Nous distinguons pour les prairies, comme pour les terres labourables, les amendements des engrais.

Nous entendons par amendement toute substance ou toute opération qui, par un effet purement mécanique, change ou modifie avantageusement, d'une manière sensible et durable, la manière d'être d'un champ, en le rendant plus meuble, ou plus compacte, ou plus sec, ou plus humide, ou plus chaud, ou plus froid, etc.

Nous appelons engrais toute substance qui par elle-même, ou par sa décomposition, ou par le résultat de sa combinaison avec d'autres, fournit ou procure quelque principe utile à l'entretien des végétaux.

L'on voit par là que tous les engrais n'agissent pas comme amendements; mais plusieurs-substances agissent tout-à-la-fois comme amendements et comme engrais, ce qui a sans doute porté à les confondre généralement.

Quoique les terres cultivables, converties en prairies avec les précautions que nous avons indiquées, aient en général beaucoup moins besoin d'amendements et d'engrais lorsqu'elles sont traitées convenablement, que lorsqu'elles sont soumises à toute culture, cependant c'est une grosse erreur de croire qu'elles peuvent et doivent toujours s'en passer.

Sans doute, si la prairie a été établie avec toutes les précautions convenables, elle n'aura pas rigoureusement besoin d'engrais les premières années; mais lorsqu'on peut lui en procurer, après un certain laps de temps, et surtout lorsqu'on s'aperçoit que ses produits commencent à diminuer, c'est sans contredit un des meilleurs moyens de l'entretenir, de la rajeunir et d'en améliorer l'herbe, et il ne faut jamais attendre son entier dépérissement pour lui en donner, car il vaut toujours mieux prévenir le mal que d'être obligé de le réparer.

L'aridité du sol de la prairie établie, lorsqu'elle se manifeste par la faiblesse de ses produits, peut aussi quelquefois être corrigée par un amendement convenable, telle qu'une couche de marne argileuse, ou toute autre terre qui se trouve à proximité, et qui par sa nature compacte, peut donner au sol plus de consistance, et l'aider à retenir plus longtemps l'humidité. Lorsqu'il pèche, au contraire, par excès d'humidité, l'emploi d'une marne calcaire, de craie friable, de chaux, de sable calcaire, ou de toute terre absorbante ou dessiccative, corrige efficacement ce défaut essentiel, et fait changer la nature de l'herbe par le dessèchement et l'élevation du sol, qui, en favorisant la végétation des plantes les plus utiles, nuisent à toutes celles qui exigent beaucoup d'humus pour prospérer, et les font insensiblement disparaître. Une couche de sable pur a plusieurs fois produit un effet équivalent sur les prairies argileuses, et amélioré le fonds puissamment.

L'un des premiers soins qu'exige un pré fauché, c'est l'épandage, sur la surface, de quelques-uns des engrais les plus propres à favoriser la croissance de l'herbe. La fumure que l'on met sur une prairie naturelle, augmente tellement son produit que l'excédant des récoltes amené par l'engrais peut donner une fois et demie autant de matières fertilisantes qu'on en a mis. Cette fumure nous permet donc d'augmenter d'année en année la quantité d'engrais recueillie et en même temps la fécondité des autres terres.

Non-seulement elles se suffisent à elles-mêmes, mais encore elles amènent la richesse sur toutes les parties de l'exploitation. C'est pour cela que les plus éminents agriculteurs recommandent constamment de diminuer l'étendue des terres labourées et d'augmenter celle des prairies. Ce système peu employé dans nos cultures, force toutes les récoltes à donner des produits de plus en plus abondants, tout en diminuant les frais de main-d'œuvre.

Toutes les prairies n'ont pas besoin d'être engraisées. Ainsi celles qui sont situées au bas des pentes ou des côtes ou inondées périodiquement, recouvrent de leur situation toutes les matières fertilisantes dont elles pourraient avoir besoin, et la fumure de ces terres serait plus dommageable que profitable; elles produiraient une surabondance de végétation. Mais lorsqu'on ne peut compter sur ces circonstances avantageuses, il faut fumer directement la prairie.

La quantité de fumier nécessaire varie suivant la richesse du sol, suivant sa consistance, suivant son degré d'assainissement et suivant que les animaux y pâturent ou non. Ainsi dans les sols riches, consistants, assez humides, ou si les animaux y pâturent quelquefois, il en faudra moins que dans les circonstances contraires. Dans tous les cas les prairies doivent être moins fumées que les champs cultivés, parce que l'herbe fauchée avant la maturation de ses graines épuise moins le sol, et même ne l'épuise pas du tout de certains principes. Ainsi les substances azotées et carbonées, au lieu de s'épuiser ne font que s'accumuler sur la prairie; on en a la preuve dans la richesse de leurs surfaces lorsqu'elles sont transformées en terres labourées. Mais il n'en est pas de même des principes minéraux, tels que les sels de chaux, de potasse et de soude. Les plantes de la prairie enlèvent une grande partie de ces sels et ils ne peuvent y être ramenés que par des engrais. De sorte que les substances fertilisantes les plus favorables à la prairie sont les engrais liquides et les engrais en poudre, tels que les superphosphates, poudre d'os, cendre, suie, plâtre, etc. Ces engrais doivent encore être préférés parce qu'ils n'amènent sur le sol aucune graine de mauvaise herbe. Le fumier de ferme et le varech non décomposés ne conviennent pas aussi bien, car d'abord ils sont trop compacts et recouvrent un trop grand nombre de plantes: ce qui les fait jaunir et leur donne un goût désagréable. Néanmoins lorsqu'on met ces engrais à l'automne et en petite quantité, ces inconvénients sont peu appréciables; il ne reste alors que celui des mauvaises herbes.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

" Pendant mil huit cents ans, les Césars romains, allemands et français ont combattu la papauté: ils ont péri, et le Pape est encore sur son trône." Cette fois, c'était l'archevêque catholique de Weestminster qui s'adressait, en décembre 1873, à l'Académie catholique de Londres: et sa parole faisait écho à celle de Macaulay. Aujourd'hui les réceptions de Noël et du jour de l'an ont présenté le même spectacle et donné les mêmes espérances. Les persévérations actuelles contre l'Eglise, bien loin de mettre en danger l'existence de la papauté, lui infusent une nouvelle vie et la mettent de plus en plus en évidence comme la force sublime représentative du droit, de la justice et de la force morale. L'extrait suivant que nous reproduisons des *Annales Catholiques*, nous fera connaître la situation religieuse au commencement de 1876, et consolera tous les véritables ca-

tholiques.

“ Les Réceptions de Noël au Vatican ont mis de nouveau en lumière ce fait qui fera l'étonnement de l'histoire, c'est-à-dire l'énergie sublime de Pie IX conservant à son grand âge, dans une intégrité merveilleuse, toutes les facultés de l'esprit unies à ce qui fait physiquement l'homme d'action : la regard, l'ouïe, la voix, la démarche, la santé. Il y a plus de quinze ans qu'ils ont fait dans tous les pays des calculs sur la mort de Pie IX et la Providence se rit de leurs calculs et nous garde l'ange tutélaire de la justice, du droit et de la civilisation chrétienne.

“ Ce sont les calculateurs qui tour à tour disparaissent sous ses yeux dans les ténèbres de la mort.

“ Tout dernièrement encore n'avons nous pas vu un de ces hommes, le vicomte de la Guéronnière, dont la piéme eut une si grande part aux attaques dirigées contre la Rome des Papes, tomber d'un coup d'apoplexie dont il ne s'est pas relevé ?

“ En dehors des motifs absolument surnaturels que nous avons d'espérer dans le triomphe final de la justice, ce fait de l'insurmontable état de faiblesse morale et physique du prisonnier au Vatican, qui tient à la fois, ce semble et de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, est la consolation du présent et le gage de l'avenir. Rapprochés des encouragements que ne cesse de nous prodiguer la parole pontificale, il doit nous porter inévitablement à penser que les fruits de l'année sainte qui vient de s'écouler ne tarderont pas à se faire sentir.

“ Certes, comment la paix sera rendue à l'Eglise de Dieu et partant au monde, nous ne le pouvons apercevoir encore. Le mouvement catholique s'accroît, cela est certain ; ce n'est pas seulement le développement croissant des pèlerinages et des œuvres de dévotion pure qui le montre, c'est le caractère même de certains faits de l'ordre politique et administratif. Nous avons vu l'Assemblée nationale de France s'associer à la fondation de l'Eglise du Sacré-Cœur, invoquer par le vote de prières publiques, la bénédiction de Dieu sur ses travaux et décréter en dernier lieu la liberté de l'enseignement supérieur ; en Bavière, les élections législatives renverser l'ancienne majorité libérale et la remplacer par une majorité catholique d'un chiffre peu élevé, il est vrai, mais compacte et d'une énergie toute virile ; en Italie, enfin, dans ce pays plus travaillé que les autres par l'esprit révolutionnaire, les catholiques l'emportent dans la plupart des grandes villes au scrutin pour le renouvellement des municipalités, prouvant ainsi qu'ils seraient en état de défier leurs adversaires sur le terrain politique si leur confiance ne leur défendait une pareille lutte.

“ Ce sont là des faits éclatants. Toutefois ils ne doivent pas nous abuser sur la situation exacte des choses, à savoir qu'un grand nombre de catholiques n'en paraissent pas moins résolus à continuer de désertir le champ de bataille. Là est, à nos yeux, le mal et bien plus que dans les triomphes de la libre-pensée. Celui-ci a beau faire, si vaste que soit sa tribune, si larges que soient les ressources mises à sa portée par les Constitutions de nos Etats modernes, elle n'a pas, nous en sommes convaincus, réussi à chasser d'un aussi grand nombre d'esprit qu'on le prétend les vérités de l'Evangile ; nous croyons que la masse, chez les nations catholiques, est toujours catholique ; seulement, sous l'empire des théories énervantes mises en circulation par le libéralisme moderne, une foule d'hommes, tout en rendant hommage dans leur for intérieur à la foi dans laquelle ils sont nés et ont été élevés, ne se sentent pas le courage de se compromettre pour elle ; la voyant en péril, ils se bornent

au rôle de spectateurs. C'est cette déplorable situation que le Saint Père définissait ces jours-ci d'une manière si admirable dans son allocution aux officiers de son armée, en disant : “ que le grand conseil provenait de ce qu'on voudrait que tout marchât bien sans vouloir y coopérer soi-même.”

“ Aussi, n'avons-nous à constater au cours de l'année 1875 aucune modification dans le courant de la politique générale à l'endroit de l'Eglise romaine. Le prince de Bismark continue impunément d'attaquer la papauté. Irrité des condamnations dont le Pontife infallible frappe ses lois persécutrices, il invite le gouvernement subalpin à rompre la loi des garanties pour pouvoir fermer la bouche à son auguste prisonnier. S'il n'obtient pas gain de cause ; la brusquerie de ses prétentions ne cadrant point avec les allures cauteleuses de la politique savoyaise, il a du moins la satisfaction de voir le ministère Minghetti se prêter de son mieux à appliquer sur d'autres points le régime de la persécution allemande à l'Italie. Des mesures attentatoires à la liberté de la chaire catholique sont décrétées dans la Péninsule, plus de cinquante évêques sont expulsés de leurs sièges, une loi astreint le clergé au service militaire et le gouvernement, s'attaquant à la hiérarchie ecclésiastique, donne licence aux paroisses d'élire leurs curés. En récompense de ces témoignages de bonne entente, le prince-chancelier autorise l'empereur son maître à rendre au roi Victor Emmanuel sa visite de l'an dernier. L'empereur Guillaume arrive de Milan et y reçoit les hommages de la franc-maçonnerie italienne, qui le proclame digne d'elle et de “ son vœu Frédéric, le protecteur bien aimé de la loge maçonnique.”

“ Appuyée sur cette alliance des loges, la politique allemande essaye de ranimer en Angleterre le vieux fanatisme anglican contre la papauté. Lord Russell et l'ex-ministre Gladstone y tendent, l'un par des meetings, l'autre par des pamphlets, mais sans succès. M. de Bismark est plus heureux en Belgique, où sous l'empire de ses menaces, un gouvernement catholique a été amené à désavouer l'épiscopat.

“ Il serait difficile de ne pas croire qu'il n'ait aussi quelque droit à partager la gloire des libéraux qui ont empêché à Bruxelles et à Liège la sortie des processions jubilaires ; il y a d'autant moins de raison d'en douter que nous avons vu ces processions interdites également, comme à la suite d'un mot d'ordre général, en Prusse, en Bavière, et en Italie.

“ On a signalé toutefois dans ces derniers temps certains symptômes d'apaisement dans l'ardeur de la haine que le prince Bismark déploie contre l'Eglise ; on a répété qu'après avoir emprisonné et destitué les évêques, aboli les convents, chassé les religieux, réduit le clergé à la famine, il s'était aperçu que cela n'aiderait point à la consolidation de l'empire allemand et qu'il fallait revenir par patriotisme, sur ces violences. Nous voudrions croire à ce retour parfaitement fondé, d'ailleurs, en raison ; le prince-chancelier s'appliquant à guérir les maux qu'il a faits lui-même à l'Eglise, cela serait certes un merveilleux spectacle ! Mais, hélas ! d'autres signes semblent nous avertir que ce n'est point d'une conversion de ce genre que viendra la libération de l'Eglise.

“ Il est à craindre que celui qui a semé le vent ne recueille la tempête ; nous disons à craindre, parce qu'on l'emportant cette tempête nous enveloppera dans sa furie.

“ Pie IX prie continuellement pour que Dieu daigne éclairer les puissants de la terre et leur découvrir la profondeur des abîmes où ils précipitent les peuples ; mais en même temps il les menace des châtiements de la justice di-

vine. L'indifférence obstinée des coupables fait appréhender que l'heure de cette justice soit proche. Ce nous est une faison à nous, chrétiens, de considérer avec calme les points noirs qui s'aperçoivent à l'horizon de 1876. Car tout nous avertit que si l'orage qu'ils décelent éclate, il tombera comme un fleau pour la punition des méchants."

Dans notre avant dernière *Revue*, nous disions que la France était occupée à préparer l'élection des 225 sénateurs qu'il reste à nommer. Des programmes ont été formulés par les divers partis qui divisent notre ancienne mère patrie. Veut-on savoir où en sont rendus ceux qui par là, ont déclaré la guerre à l'Eglise et repoussent l'intervention du clergé dans les affaires politiques, voici quelques-uns des articles du programme du citoyen Naquet: "L'abolition de la peine de mort, vestige odieux et inutile de la barbarie primitive;

Le droit absolu d'association, sans lequel le droit de réunion perd la plus grande partie de son influence bienfaisante et féconde;

Le rétablissement du divorce, que la Révolution avait introduit dans nos lois, qui existe chez toutes les nations qui ne sont point courbées sous le joug du catholicisme, qui n'a été rayé de notre code que par la réaction cléricale, etc....

Et les journaux qui défendent la cause du libéralisme n'ont point désavoué M. Naquet; ils reconnaissent qu'il n'a fait que formuler ce que la gauche radicale se propose de faire. Ce programme de M. Naquet ne manquera pas de le faire élire, et réellement en quoi diffère-t-il de celui de M. Gambetta et ses amis. Le programme de la Révolution est toujours et partout le même.

Notre population n'est pas encore prête à le recevoir; mais qu'on réussisse à l'éloigner du clergé, à le mettre en défiance contre ce corps qui s'applique de toutes manières à mettre la vérité dans son esprit et des vertus dans son cœur, et avant quinze ans, ici comme en Europe, les libéraux auront pour programme:

1o. Destruction de la famille par le mariage civil et par le divorce;

2o. Destruction de la propriété par l'impôt progressif, par le partage illimité, etc.;

3o. Destruction de la religion par le dépeuplement de l'Eglise et son uservissement.

— Il nous fait peine de voir certains journaux de la Province de Québec, regus par des catholiques, commenter à la manière des libéraux, une lettre de Mgr. l'Archevêque de Toronto au Premier Ministre Fédéral; en fausser les motifs et les intentions, et l'offrir à leurs lecteurs comme une censure de la conduite du clergé de notre province; se servir même de ce document comme d'une arme propre à détruire les enseignements et la doctrine des pasteurs qui ont mission de nous enseigner. Lorsqu'une presse en est arrivée à avoir pour but la direction des évêques, ce doit être là du véritable libéralisme. Les catholiques sauront mépriser cette presse, car ils savent que c'est la direction, la surveillance et les inspirations de l'épiscopat qui leur sont seules nécessaires dans les circonstances graves, c'est à-dire lorsque nos droits les plus sacrés sont méprisés et méconnus.

— L'hon. M. Malhiot, l'hon. M. Chinic et l'hon. M. Irvine, ont été nommés commissaires des chemins de fer de la Province de Québec.

M. DeBellefeuille, de Montréal, est nommé secrétaire de la Commission.

— Il y a actuellement dans la Chambre de Québec six sièges vacants, qui devront être remplis par de nouvelles

élections. Ce sont: Terrebonne, Missisquoi, Huntingdon, Deux-Montagnes et Trois-Rivières.

— Le Secrétaire de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Caron, le Major J. B. Amyot, vient d'être promu au grade de Lieutenant-Colonel du 9^{me} Bataillon: Nous félicitons notre ami d'avoir pu se faire une position aussi élevée dans la carrière militaire.

— Le Gouvernement Fédéral a reçu du secrétaire des colonies, le comte Carnarvon, notification formelle du dévau de cette clause du bill de la Cour Suprême qui supprime le droit d'appel au Conseil Privé d'Angleterre.

— Un très grand nombre de citoyens de Saint-Roch, et d'autres quartiers de la ville de Québec se sont rendus, le 30 janvier, à la Salle Jacques-Orrier, pour assister à la réunion convoquée dans le but de discuter la question du chemin de fer qui doit relier Québec au lac Saint-Jean, et le règlement qui accorde \$90,000, à la première section de ce chemin. La réunion commença un peu après 3 heures et fut présidée par M. l'échevin Chambers qui en prenant le fauteuil, expliqua le vote qu'il avait donné dans le Conseil, en faveur de cet octroi, et développa avec habileté cette question importante pour Québec, et traita la question des chemins de fer en général.

M. le conseiller Lafrance et M. O. Beaubien parlèrent contre la mesure. Ils furent suivis par M. Biby, le président de la compagnie, et M. Adolphe Tourasseau, l'ex-député de Québec Est. L'hon. M. P. Garneau, M. G. Amyot et A. P. Caron et le conseiller Archer, parlèrent en faveur de l'entreprise.

La réunion s'est montrée très-favorable au projet et s'est retirée après avoir adopté des remerciements au président. Le sentiment de l'assemblée a été tellement apparent que ceux qui se sont montrés hostiles au chemin, se sont bornés à attaquer la première section qui va jusqu'à Saint-Raymond, en prétendant que la compagnie n'était pas sincère et n'avait pas l'intention de continuer la ligne au delà de ce point; ils ont soutenu que le chemin ne serait jamais construit jusqu'au lac Saint-Jean.

Cercle agricole de l'Assomption

A une assemblée de cultivateurs et d'amis de l'agriculture tenue le 20 janvier 1876, sous la présidence de La Lévesque, écrivain, Membre du Conseil Agricole, Président de "l'Union Agricole Nationale" de la Province de Québec, dans la paroisse de l'Assomption, district de Joliette, P. Q., les personnes dont les noms suivent ont déclaré approuver l'Union Agricole Nationale, en voulant faire partie, et en conséquence se sont formés en un Cercle en harmonie avec la dite Union Agricole Nationale, sous le nom de Cercle agricole de l'Assomption, et déclarent suivre les règlements tracés par l'Union Agricole Nationale.

Signé: Basile Paquin, B. S. Roch Simard, Patrick McMillen, Henri Papin, Ernest Wilhelm, Paul Paquette, P. P. F. Perrault, T. G. Collin, Philius Paquette, F. X. Martineau, Jovite Chaput, Lévi Chaput, Téléphore Janson, Joseph Desjardins, P. A. O. Archambault, Charles Dumais, J. J. A. Marsan.

Ont été unanimement élus officiers: Président M. Basile Paquin; Vice-Président M. P. P. Fidèle Perrault; Trésorier, P. A. O. Archambault, écrivain; Secrétaire, J. J. A. Marsan, écrivain; Censeur, M. P. S. Rock Simard.

(Signé.)

L. S. LEVESQUE Président,

J. J. A. MARSAN, Secrétaire.

M. Paquin ayant pris le fauteuil, il est proposé par P. A. O. Archambault, écrivain, secondé par M. P. P. F. Perrault, que des remerciements soient votés à M. La Lévesque pour le trouble et les démarches qu'il a bien voulu s'imposer pour l'organisation d'un cercle agricole dans cette paroisse, et pour les explications

qu'il a bien voulu donner à ce sujet.—Adopté.

(Signé.) BASILE PAQUIN, Président, C. A. A.
J. J. A. MARSAN, Secrétaire C. A. A.

(Vraie copie.) J. J. A. MARSAN, Secrétaire C. A. A.
L'Assomption, 21 janvier 1876

C'est avec la plus profonde satisfaction que nous voyons à la tête de ce mouvement, à l'Assomption, deux membres du Conseil d'Agriculture, MM. Lévesque et Marsan. Or, le sait, à la dernière Session de notre Parlement Provincial, les membres du Comité d'Agriculture ont déclaré unanimement vouloir favoriser l'établissement des cercles agricoles dans la Province. Nous étions donc en notre faveur nos représentants ruraux, les Membres du Conseil d'Agriculture: tous désirent contribuer à l'organisation de cette œuvre patriotique. Quo nous faut-il davantage pour en assurer l'établissement dans toutes nos paroisses? Outre la coopération de notre zélé clergé dont le concours nous est assuré et qui doit occuper la première place, nos conseillers municipaux devraient être les premiers à provoquer l'établissement de ces cercles dans nos paroisses; le zèle qu'ils y mettront sera le plus légitime, le plus honorable témoignage d'intérêt qu'ils puissent donner à ceux dont ils représentent les intérêts. Le Gouvernement et le Conseil d'Agriculture n'ont à favoriser ce mouvement, on conçoit quelle impulsion il recevrait par ce concert unanime d'une même volonté à amener la prospérité agricole dans notre pays.

Notre situation réclame impérieusement aujourd'hui qu'on ne s'occupe que de l'amélioration des cultures, et partout on ne devrait entendre que cette question: *Qu'avez-vous fait pour l'Agriculture?* et voir, comme nous l'avons déjà dit, sur toutes les paroisses des portes à ouvrir pour solliciter des faveurs, écrit en gros caractères: **QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR LE PROGRÈS DE L'AGRICULTURE?**

Si ces cercles agricoles se généralisaient, quel bien moral et intellectuel us produiraient-ils pas dans nos campagnes. Comme le pays se récupérerait bien vite de ses sacrifices.—A la volonté de Dieu et des hommes de dévouement; et à l'interrogation de tous: *Qu'avez-vous fait pour le progrès de l'Agriculture?* Mais pour cela il faut le concours de tous les cultivateurs. Qu'on n'aille pas dire dans n'importe quelle paroisse: Nous ne sommes pas assez nombreux; c'est à peine si nous pouvons compter parmi nous dix cultivateurs qui voudront consentir à faire partie du cercle agricole. Dix cultivateurs dévoués suffiront pour assurer le succès, pour donner le bon exemple. Soyez certains qu'avec du dévouement et de la persévérance que dix cultivateurs assureront l'existence d'un cercle agricole dans une paroisse? —A l'œuvre donc, et point d'hésitation. Ne remettez pas au lendemain ce que le dévouement vous suggère de faire aujourd'hui.

Assurons-nous donc afin de connaître nos véritables besoins en Agriculture, ils sont si impérieux. D'abord comment pourrions-nous braver l'enseignement agricole dans nos campagnes: point de succès en agriculture; nous ne lions pas assez, chaque famille devrait recevoir un journal d'Agriculture; chaque famille devrait avoir sa petite bibliothèque de livres traitant d'Agriculture.—Voici des questions qui devraient être discutées dans les cercles agricoles, et leur donner ensuite le plus de publicité possible dans les journaux d'Agriculture: Quelles seraient les meilleures combinaisons pour mettre le crédit à la disposition des cultivateurs? Quels sont les endroits dans lesquels les irrigations pourraient avoir lieu, dans les conditions les plus avantageuses?—Quelles sont les localités dans lesquelles le drainage est nécessaire?—Quels sont les assollements qui conviennent le mieux à tel ou tel endroit?—Quels sont les meilleurs engrais organiques ou inorganiques et comment pourrait-on les faire arriver facilement et à bon marché?—Quels sont les instruments les meilleurs et les plus pratiques dont on puisse faire usage avec profit dans telle ou telle localité?—Quelles améliorations rationnelles pourrait-on introduire dans l'élevage du bétail et dans les races?—Quel est l'état de l'arboriculture et de l'horticulture dans les divers cantons?—Que faudrait-il faire pour se mettre à l'abri des insectes et des autres animaux nuisibles?—Que fait-on dans les pays étrangers et quelles sont les institutions et les procédés de culture qui pourraient être introduits dans le nôtre?—Outre cela, n'y aurait-il

pas à étudier une foule de questions du plus grand intérêt se rapportant à l'économie agricole? etc., etc.

Ainsi, cultivateurs, point d'hésitations; formez des cercles agricoles, et vous aurez de votre côté tous les hommes de dévouement et désireux de voir le progrès agricole s'établir parmi vous.

La paroisse de l'Assomption, nous en sommes fière, vient de donner un nouvel exemple. Nul doute que les travaux de ce cercle, sous la direction du professeur d'Agriculture de cette localité, M. J. J. A. Marsan, seront profitables aux cultivateurs de ce comté. Tous les élèves de l'école d'Agriculture en tireront un grand avantage, et seront préparés à former pour l'avenir des cercles agricoles dans les localités où ils devront s'établir.

“ La “ Revue Agricole ” de St. Elyacinthe

Nous venons de recevoir le 7^e numéro de cette excellente et utile publication, après une interruption de deux mois. Nous avons crain, pendant quelque temps, que le public agricole fût privé de ce nouvel appui; mais M. Kérouack, ayant vaincu en partie les obstacles qui ont causé ce retard, n'en continue pas moins son œuvre de dévouement. Nous le savons par expérience, il faut plus que de la bonne volonté pour entreprendre la publication d'un journal d'Agriculture: il faut un désintéressement absolu, et ce désintéressement ne trouve sa seule compensation que dans le bien qu'opère une semblable publication parmi les cultivateurs. Le temps cependant nous rendra justice, alors que les cultivateurs seront convaincus de la nécessité de souscrire à un journal d'Agriculture.

“ Le Gouvernement, dit la *Revue Agricole*, est des mieux disposé pour l'Agriculture, mais il ne peut tout faire seul; il faut que la classe agricole s'unisse, fasse connaître ses besoins, et la condition est qu'elle ait des organes, qu'elle les supporte, et surmonte les lias et les fausses lires. Lorsque le journal sera fortement appuyé, il jouira de l'influence nécessaire pour faire profiter l'Agriculture, pour obtenir protection, pour affirmer les droits de la classe agricole à la vie sociale. Car, à l'heure qu'il est, cultivateurs, propriétaires en soi, vous avez ces droits tout comme les sociétés professionnelles, industrielles et commerciales; mais pour plusieurs causes, vous ne vous en servez pas.

“ Voyez, par exemple le barreau: il s'agit, il discute, fait connaître ses besoins, et il obtient toute la protection nécessaire; il en est de même des chambres de commerce et des sociétés industrielles. Faites comme eux, et vous aurez sous la main les moyens nécessaires pour prospérer. Ces moyens sont: 1^o les journaux agricoles; 2^o les fermes-écoles; 3^o les sociétés d'Agriculture; 4^o l'Union agricole; 5^o les cercles agricoles.

“ Mais pour cela, comme il a été dit plus haut, le Gouvernement ne peut pas tout faire seul; il lui faut votre concours, votre appui, et le reste marchera à merveille; empresses-vous de vous abonner à un journal d'Agriculture, et de vous enlever sous la bannière de l'Union agricole nationale.”

La *Revue Agricole*, en annonçant à ses lecteurs que le Gouvernement Provincial avait voté deux mille piastres pour aider à la publication de journaux agricoles, écrit ce qui suit: “ En justice, nous devons dire que nous reconnaissons à la *Gazette des Campagnes* des droits au moins égaux pour la distribution du subside, et que le Conseil d'Agriculture saura agir judicieusement dans l'intérêt de la cause agricole, qu'il est grandement tenu de promouvoir d'une manière énergique, aujourd'hui qu'il est constitué et administré dans toutes ses parties, qu'il fonctionnera avec entente et efficacité.”

Nous remercions la *Revue* pour l'attention toute particulière qu'elle nous porte. Il n'a fallu à son propriétaire que quelques mois d'expérience dans le journalisme agricole, pour lui faire apercevoir que nous avions droit à quelque compensation de la part de nos gouvernants; si quelques mois d'essai dans le journalisme agricole ont prouvé à la *Revue* que la tâche était aride, une existence de quatorze années dans la publication de la *Gazette des Campagnes*, nous a certainement amené bien des déboires et des contrariétés. Ce serait tout un volume à écrire si nous voulions les énumérer. Ce qui, dans cette carrière, nous a le plus affligé, c'est l'obstination de plusieurs cultivateurs, de ne pas nous recevoir au milieu de leur famille. Sur mille faits des

plus douloureux que nous pourrions mentionner, nous rapportons les deux suivants :

Il n'y a pas longtemps, la femme d'un cultivateur assez à l'aise souscrivant à la *Gazette des Campagnes* depuis plusieurs années, nous pria de ne plus adresser notre journal à son mari parce que chaque année, elle était obligée de se disputer avec lui pour le décider de lui faire continuer l'abonnement à la *Gazette*. " Je sais, dit-elle, que ce journal nous est très-utile, mais mon mari trouve que l'abonnement est trop coûteux. Pour ne pas priver mes enfants de la lecture de ce journal, veuillez l'adresser à mon voisin, je le ferai réclamer là par mes enfants, et je dirai à mon mari que j'emprunte ce journal."

Voici un autre fait d'un cultivateur qui appréciait à sa manière, le service que lui avait rendu la *Gazette* : Un cultivateur de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, nous rapportait qu'au moyen d'une recette publiée dans la *Gazette des Campagnes*, il avait sauvé la vie à un cheval qu'il n'aurait pas vendu pour \$200. " C'est bien dommage, dit le cultivateur, que ça coûte autant pour recevoir ce journal ; je n'ai pas les moyens d'en payer l'abonnement, et je vous prie d'en cesser l'envoi." Voilà le calcul que faisait ce cultivateur : me quitter une piastre pour ne pas recevoir un journal qui lui en avait gagné \$200. Il ne s'en arrêtait pas là dans ses calculs ; tous les été, ce cultivateur ayant une magnifique terre, laissait la paroisse, au plus fort des travaux, pour aller chez M. Hall aux chutes de Montmorency, piller des madriers. Plus tard, l'appât de l'argent, en dehors de sa culture, lui a fait prendre le chemin des Etats-Unis. Il en est revenu pauvre reprendre les travaux de la culture de sa terre qui à son retour était dans le plus grand délabrement.

Voilà ce qui s'est passé sous nos yeux, et certes ce sont des faits bien propres à nous faire redoubler de zèle pour vaincre cet esprit de routine chez un grand nombre de nos cultivateurs.

Il nous en coûtera pour vaincre l'apathie qu'ont un certain nombre de cultivateurs pour la lecture de journaux agricoles. Ce n'est qu'avec de la persévérance que nous y parviendrons. Un grand nombre de nos abonnés ont réussi à augmenter le nombre de nos souscripteurs, en prêtant de temps à autre la *Gazette des Campagnes* à leurs voisins ; c'est une propagande digne de tout éloge et qui a obtenu le plus grand succès. Que tous les amis de l'agriculture se mettent à l'œuvre pour fournir aux journaux agricoles le plus grand nombre d'abonnés possible, et ils assureront par là aux cultivateurs de puissants appuis.

L'enseignement de l'horticulture et de l'agriculture

L'enseignement de l'horticulture et de l'agriculture devrait être donné dans toutes les écoles, au moins comme art d'agrément ou comme premier élément d'instruction professionnelle. Il servirait de transition à cet enseignement si demandé et dont le programme se fait tant attendre ; aucune application d'arts et métiers n'est plus facile que celle de l'agriculture et de l'horticulture, et ne fera acceptée avec plus d'empressement par les enfants. Aucun art d'agrément ne sera plus utile que celui-là, car il y a une multitude de positions dans la vie où il peut nous venir en aide. Aucun ne saurait dire qu'il n'aura jamais besoin d'y recourir ou comme ressource alimentaire ou pour l'administration de ses biens. Un tel enseignement rendrait des services.

Rien ne serait plus facile pour cet objet, que d'attacher à chaque école de nos campagnes, un jardin qui pourrait être utile aux élèves en ce qu'ils seraient obligés de le cultiver eux-mêmes ; les produits du jardin seraient à la disposition des instituteurs ou institutrices. Il y aurait donc profit pour ces derniers et utilité pour les élèves qui par ce moyen acquerraient le goût de la culture. Ce jardin serait un ornement pour la maison d'école, et témoignerait du bon goût des élèves par son bon entretien. On devrait s'attacher à rendre le site de nos écoles agréable sous tous les rapports. Il est déplorable de voir à certains endroits les écoles placées dans des maisons que n'enverraient pas même les familles les plus pauvres. Si les contribuables veulent par là épargner une plus forte contribution scolaire, les enfants n'en souffrent pas moins sous le rapport de leur santé. C'est par trop de sacrifices à exiger de la part des instituteurs ou institutrices que de leur accorder un faible salaire et de leur fournir un logement inconvenable et insalubre.

Les routiniers en agriculture

Les cultivateurs routiniers ont la sottise prétention d'être les plus habiles en agriculture, ou méprisent ou repoussent toute modification, toute innovation salutaire. Ils traitent de folle les essais qu'on fait, les améliorations qu'on introduit ; enfin, tout ce qu'on s'efforce de faire dans l'intérêt de l'agriculture.

Il faut de la persévérance pour triompher de cette mauvaise routine de la part de certains cultivateurs. Pour en venir à bout, il faut, 1o. obtenir un vrai succès dans les essais ; 2o. donner ensuite aux cultivateurs des graines pour en semer ; car, pour ces routiniers, dès qu'il faut acheter, cela n'est plus bon, quand ce devrait produire dix fois plus de ce qu'ils sèment. Aussi ont-ils la pernicieuse habitude, quand ils achètent des graines, de préférer toujours ce qui est moins cher. Les produits répondent ensuite aux dépenses faites pour les acheter.

Pour obtenir ces résultats il y a beaucoup à faire. Les sociétés d'agriculture pourraient accomplir ce rude mais fructueux labeur, en créant parmi leurs membres la mutualité, et en appelant l'attention, par l'entremise des journaux d'agriculture, sur tout ce qui se fait de bien autour d'eux. L'exemple donné par ces pays a beaucoup plus de force, et les conseils sont plus écoutés et mieux appliqués que lorsqu'ils partent d'un centre éloigné. Alors dès que les bons procédés auront été connus au moyen de la presse agricole, ils ne tarderont pas à être mis en usage et à se vulgariser. Le point principal est de multiplier les exemples dans chaque localité, et les sociétés d'agriculture en ont les moyens ; et c'est leur devoir de le faire. Comme nous le disions il y a déjà quelque temps : qu'il y ait entente et réciprocité de sévouement à la cause agricole entre les Sociétés d'agriculture et le journalisme agricole. Que toutes les Sociétés d'agriculture qui se publient dans la Province de Québec nous communiquent les résultats de leurs travaux, et sans nul doute on procurera à la masse des cultivateurs une semence de bons conseils et l'exemple de bonnes pratiques.—A l'œuvre donc Messieurs les Directeurs des Sociétés d'agriculture ; correspondez avec nous, et nous vous en devons la plus entière reconnaissance, car vous nous aiderez à extirper ce chancre vicieux si fatal au progrès de l'agriculture : LA ROUTINE.

Petite Chronique

Société d'Agriculture du Comté de Rimouski.—A l'assemblée générale annuelle des membres de la dite société, tenue en la ville de Rimouski, le 27 décembre 1875, les missions suivantes ont été ées pour former le bureau de direction de la dite société :

Président, Désiré Bégin, éer, N. P. ; Vice-Président, Joseph Parent, éer ; Secrétaire-Trésorier, Hermelli Martin—Directeurs : MM. Enloge Rioux, St. Fabien ; Isaac Burns, Bic ; Eusèbe Lavoie et Régulo Lanville, de Rimouski ; Abraham Lavoie, de St. Anaclet ; Dédace Morissette, St. Donat ; Jean Morissette, de Ste. Lucie ; Joseph Charette, de Ste. Flavie.

Election des officiers de la société d'agriculture de Berthier, pour l'année 1876.—Président, Louis Pelland ; Vice-Président, Prosper Allard, fils ; Secrétaire-Trésorier, B. E. Pelland—Directeurs : Syfroid Lavallée, Mathias Ferland, Pierre Girvais, Pierre G. Sylvestre, Pierre Dumontier, François Lavallée, Olivier Déry, Edouard Ferland, Edouard Mousseau.

— Un fait relevé dans les statistiques des journaux parisiens, donne l'explication entre mille autres de la prospérité du peuple français.

Il y a en France 40,000,000 de poules valant \$20,000,000 ; un cinquième est vendu sur les marchés pour la consommation, et produit \$4,000,000 ; la production annuelle des jeunes poulets est de 80,000,000, produisant \$24,000,000, sans compter \$2,000,000 produites par l'élevage des chapons gras du Mans et de Bourg. Les œufs vendus en bonne partie en Angleterre rapportent \$48,000,000. En sorte que l'élevage de la volaille produit dans tous ces détails un revenu annuel de \$80,000,000, soit \$2.22 par chaque habitant, homme, femme et enfant.

Une expérience de chimie amusante

Sur la table, un verre et une soucoupe. Dans l'appartement, des

incrédules et un savant comme tous les savants.

On fume et l'on parle science et prestidigitation. Le savant venait de parler qu'il ferait passer du fumoir sous le verre de la table toute la fumée de son cigare.

Le pari est tenu; on s'écarte. Le verre est déposé au milieu de la table; la soucoupe dessus ferme l'entrée. Le savant s'éloigne à quelques pieds.

Il aspire quelques bouffées et lance la fumée dans la direction du verre. On voit aussitôt un petit nuage blanchâtre apparaître au fond du verre; puis le nuage s'agrandit, le verre s'emplit de fumée et les flacons blancs s'échappent par le petit interstice compris entre les parois de la soucoupe.

Evidemment, le verre fumait comme à plaisir.

Le pari fut gagné haut la main. Voici, en deux mots, le secret du chimiste. L'expérience est facile à reproduire.

Il suffit de laisser tomber dans le verre deux gouttes d'acide chlorhydrique, — le public n'y voit rien, — et de déposer de même, sur le fond de la soucoupe, deux gouttes d'ammoniaque; on ne s'en aperçoit pas davantage.

Au moment où la soucoupe est placée sur le verre, l'ammoniaque se combine avec l'acide chlorhydrique produit et des fumées blanchâtres de chlorhydrate d'ammoniaque. Le verre s'emplit d'un nuage blanc.

Cette expérience est à la portée de tout le monde, et, habilement présentée, elle produit toujours, chez les personnes non prévenues, un certain étonnement. — HENRI DE PARVILLE.

RECETTES

Les filaments de bié-d'inde employés pour les maladies des voies urinaires

On vient de découvrir — on l'ignore du reste — dans l'île Madère, un remède qu'on dit infailible pour toutes les maladies des voies urinaires. C'est une infusion comme celle du thé, faite avec des filaments secs des géopolles du maïs (bié d'inde). On le laisse refroidir, et l'on prend deux verres de ce liquide, un le matin et un le soir.

Deux expériences faites à Londres ont obtenu un succès complet. Une femme affligée de la pierre depuis vingt ans, a été guérie radicalement par ce procédé.

Ce remède est sous la main de tout le monde. — *Le N. Monde.*

Manière de préparer les pommes de terre, pour la nourriture des vaches

Un de nos abonnés nous écrit que d'après l'expérience qu'il en a faite depuis plusieurs années les patates crues consommées par les vaches n'ont pas donné de résultats merveilleux. Voici quel moyen il a adopté et qui lui a paru le plus avantageux: On divise, dit-il, les patates au moyen d'un coupe-racines, on fait un lit au fond du cuvier sur lequel on jette une certaine quantité de son, et on continue ainsi jusqu'à ce que le vase soit plein; on laisse fermenter pendant 48 heures et parfois plus longtemps, ce qui tient à la température qui ne devrait jamais être au-dessous de 10 degrés centigrades; ce mélange ne tarde pas à donner une odeur alcoolique et, c'est à ce moment qu'il peut être servi avec profit aux vaches. Les vaches mangent avec avidité la ration qui leur est distribuée. Ce cultivateur affirme que leur lait est plus abondant et de meilleure qualité.

Il est facile d'essayer et de bien savoir par conséquent à quoi s'en tenir.

POMPE A INCENDIE

ON demande à acheter, pour la Paroisse de Ste. Anne de la Pocatière, une pompe à incendie pouvant jeter l'eau à une hauteur de plus de cent pieds. Les corporations de Québec, de Montreal ou d'ailleurs, qui auraient à vendre une pompe à incendie, de seconde main, pourraient s'adresser au soussigné, en donnant les conditions de vente, et des détails sur l'efficacité de la pompe.

FIRMIN H. PROULX.

EMPLOI LUCRATIF.—Les soussignés offrent aux personnes actives, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles,

UN GENRE D'OCCUPATION

qui paiera de \$4 à \$8 par jour, et qui peut être exercé d'une manière honorable dans la localité même où résident ceux qui désirent l'entreprendre. Des renseignements gratuits, ou des spécimens valant plusieurs piastres, seront envoyés à ceux qui voudraient se mettre à l'œuvre, et qui feront parvenir 50 cts. au soussigné

J. LATHAM & CO,

419 Washington St., BOSTON Mass.

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centins
Le domino rose.....	Arago	50 "
Le lys.....	Spindler	40
Transports joyeux.....	Lambert	85
Les deux mères.....	Boissière	25
Histoire d'oiseau.....	"	25
La chasse aux papillons.....	"	25
Noble coursier.....	Henrion	35
Mademoiselle.....	Boissière	25
Pauvre rose.....	M. A. D.	25
Amour et prière.....	Lachman	25
Les lunettes magiques.....	Garibaldi	50
Le dernier de l'orpheline.....	Bolesjère	25
La fauvette et la prison.....	"	25
Les trois gâteaux.....	"	25
L'Alsace pleure: elle prie, elle attend!.....	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise.....	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50
Amour et caprice.....	Bovéry	25
Chanson d'été.....	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Souviens-toi.....	Spindler	40
Dreaming on the lake.....	Lott	80
Nuit et jour, valse.....	Lamothe	80
La jolle hongroise, valse.....	Fischer	60
Colombine, Polka.....	Desbaux	50
Andalusia, valse.....	Pénavaire	75
Les gondoles.....	Delorme	50
Heures heureuses.....	"	50
Chant du Lazzarone.....	Kowalski	70
Payano.....	Marmontel	75
Bergère.....	Kowalski	60
Rose des Alpes.....	Spindler	40
Bouquet de violettes.....	"	40
Feuilles d'automne, valse.....	Dauids	70
Nuit d'Asie.....	Marmontel	75
Pauvre fleur.....	Spindler	40
Feuilles d'automne.....	Kowalski	60
Méditation.....	"	60
Sur l'Ariatique.....	"	60

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique

114 rue St. Jean, QUEBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1878.

L'ESCOMTE autorisé sur les envois AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.